

sur les moyens de supprimer les impôts (Amsterdam, 1770). On lui doit aussi la *Félicité publique considérée dans les paysans cultivateurs de leurs propres terres*, traduite de l'italien de Vignoli (1770).

**BÉARN, Pagus Bearnensis, Beneharnum** (pron. Bé-ar), ancienne prov. de France, près des Pyrénées; cap. Pau. Compris actuellement dans les départ. des Basses-Pyrénées et des Landes, le Béarn était borné au N. par la Chalosse, le Tursan et l'Armagnac, parties de la Gascogne, qui le limitaient aussi à l'E. et à l'O.; les Pyrénées et le pays de Soule le séparaient, au S., de la basse Navarre. Cette province, arrosée seulement par les gaves de Pau et d'Oloron, montagneuse, sèche, et peu fertile malgré quelques coteaux tapissés d'excellents vignobles et quelques vallées couvertes de riches pâturages, fut habitée, avant l'arrivée de J. César, par les Beneharni, dont la ville principale, Beneharnum, n'existe plus. Après avoir fait partie de la Novempopulanie, ou 3<sup>e</sup> Aquitaine, elle fut successivement occupée par les Vandales, les Alains, les Suèves et les Visigoths; puis, après la bataille de Vouillé (507), par les Vascons, qui furent dépossédés par Dagobert. Sous les Carolingiens, le Béarn fut gouverné par des vicomtes, vassaux immédiats des comtes de Gascogne. Louis le Débonnaire (819) en fit une vicomté héréditaire en faveur d'un des fils de Loup-Centule, duc de Gascogne. La postérité male de celui-ci s'éteignit en 1134. Guiscard, fille du dernier vicomte de Béarn, Gaston V, avait épousé Pierre, vicomte de Gavaret. De ce mariage vint Pierre, vicomte de Béarn et de Gavaret, dont le fils Gaston VI mourut sans postérité, tandis que sa fille, Marie, porta la vicomté de Béarn dans la maison de Moncade, par son mariage avec Guillaume de Moncade. Si le Béarn eut beaucoup à souffrir des incursions des Normands, il sut traverser la longue période d'anarchie féodale sans aliéner sa liberté. Un de ses vicomtes, Gaston IV, prit une part glorieuse à la première croisade; un autre, Gaston X, Phébus, fut l'hôte et le protecteur de Froissard; sous Gaston XII de Grailly (1460), la résidence des vicomtes fut transférée d'Orthez à Pau, fondé seulement depuis 960. En 1465, le Béarn passa par alliance à la maison d'Albret; Henri II, successeur de Jean d'Albret, épousa la célèbre Marguerite de Navarre, sœur de François I<sup>er</sup>; de cette union naquit Jeanne d'Albret, qui, mariée à Antoine de Bourbon, donna naissance à Henri IV (1553). Par l'avènement de ce prince, le Béarn fut réuni à la France. Mais le pays, jaloux de ses *fors* ou libertés, voulut continuer à vivre de sa vie indépendante et nationale. Pour calmer les susceptibilités des états du Béarn, il fallut que le roi gascon leur dît un jour : « Je ne donne pas le Béarn à la France, mais la France au Béarn. » L'édit de réunion ne fut néanmoins promulgué que sous Louis XIII, en 1620. Plus d'une fois, jusqu'en 1789, les Béarnais essayèrent sans succès de reconquérir leur ancienne autonomie; les institutions égalitaires de la Révolution les ont rattachés définitivement à la France. « Le Béarnais, dit M. d'Avezac, placé entre le Basque, incontestablement ibérien, et le Bigorrais, probablement gaulois, conserve un type spécial, qui révèle une colonie grecque avec son exquise douceur de langage et sa proverbiale courtoisie. La nomenclature géographique du pays fourmille, d'ailleurs, de noms grecs. Ce furent probablement des Phocéens chassés des bords de la Méditerranée par l'invasion des hordes kymriques. »

**BÉARN (CAP)**, cap de France (Pyrénées-Orientales), sur la Méditerranée, avec un phare d'une portée de 22 milles, sur le mont Béarn, à 800 mètres de l'entrée de Port-Vendres.

**BÉARN** (Louis-Hector DE GALARD, comte DE), sénateur français, né à Paris en 1892, d'une famille très-ancienne. Sous la Restauration, il entra dans le corps diplomatique, et jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, il remplit plusieurs missions à l'étranger. Grand officier de la Légion d'honneur depuis 1846, M. de Béarn fit partie du Sénat depuis 1854, et y remplit les fonctions de secrétaire.

**BÉARNAIS, AISE** s. et adj. (bé-ar-nè, è-ze). Géogr. Habitant du Béarn; qui a rapport au Béarn ou à ses habitants : *Mouton, bœuf béarnais*. Patois béarnais. *La mère d'Henri IV chantait une chanson béarnaise en accouchant de lui.* ("" Les Béarnais sont, en général, irascibles et jaloux. (A. Hugo.) Il salua poliment le jeune homme, et sourit en recevant son compliment, dont l'accent béarnais lui rappela à la fois sa jeunesse et son pays. (Alex. Dum.)

— Hist. Le Béarnais, Nom par lequel on désigne souvent Henri IV : *Le cœur a failli au roi; sans cela, le Béarnais eût été daqué.* (Balz.)

— Encycl. I. Econ. rur. *Mouton béarnais*. Le mouton béarnais est l'un des types les plus disgraciés qui existent. Son corps est mince, peu laineux, très-haut monté sur de grosses jambes nues; l'encolure est forte et longue; la tête busquée, lourde et pourvue de cornes. La laine, très-grosse, pendant en brins isolés ou formant des mèches pointues, ne peut servir qu'à la confection des étoffes les plus grossières. Comme compensation, le mouton béarnais se distingue par une force réellement prodigieuse : il grimpe sur les rocs les plus escarpés, et pâture sur les pentes abruptes des

vallées d'Oloron et de Barèges. Il fournit une viande assez bonne, et les brebis donnent beaucoup de lait. Quoique répandue principalement sur les Pyrénées occidentales, cette race s'étend jusqu'au nord de la Garonne, où quelques troupeaux sont conduits en descendant des montagnes. Après avoir passé tout l'été sur les Pyrénées, les moutons béarnais viennent dans la plaine au mois de septembre ou d'octobre; c'est alors l'époque de la tonte. Pendant l'hiver, ils sont très-mal nourris; mais leur constitution est si vigoureuse, qu'elle leur permet d'attendre, presque sans dépérir, le retour du printemps. Quant à améliorer ces animaux, il y a peu de temps encore que personne n'y songeait : les contrées qui sont leur séjour habituel exigeant avant tout des bêtes sobres et robustes, on croyait que la race béarnaise, façonnée par le temps et par les circonstances, était seule capable d'y vivre. Des faits positifs sont venus démontrer la fausseté de cette croyance. Depuis quelques années, en effet, des croisements ont eu lieu, soit avec les mérinos, soit avec les métis mérinos, et ont donné des résultats très-satisfaisants; tout en acquérant des qualités nouvelles, les produits n'ont rien perdu de leur vigueur, et ils vivent sur les montagnes presque aussi facilement que les animaux de race pure.

— *Race bovine béarnaise*. La race bovine béarnaise occupe le bassin de l'Adour. Elle habite tantôt la plaine et tantôt la montagne. Comme celles de l'Ariège, les bêtes des montagnes passent l'hiver dans les villages et vont pacager pendant l'été sur les Pyrénées.

La race béarnaise forme cinq groupes distincts, mais qui se ressemblent tous par des caractères bien déterminés : poil jaune ou rouge pâle, unicolore, ou seulement d'une nuance plus claire autour des yeux et à la face interne des membres; cornes fortes, longues, généralement très-relevées; membres bien d'aplomb, solides, et cependant fins; corps un peu long et variant beaucoup de poids et de formes, selon les pays et les individus.

Nous allons maintenant passer rapidement en revue chacun des cinq groupes qui composent la race bovine du bassin de l'Adour.

1<sup>o</sup> *Bœuf bigorrais ou tarbais*. Cette variété, à tête très-forte et de taille moyenne, est plus propre au travail qu'à la lactation. Elle fournit de bonne viande de boucherie et peut prendre, avec un bon régime, de grands développements.

2<sup>o</sup> *Bœuf d'Oloron*. Les trois grandes vallées situées au sud d'Oloron possèdent chacune leur type de bétail. Vers l'est se trouve le bœuf d'Ossau, qui tire son nom de la vallée qui le produit. Il a le corps décousu, la tête petite, carrée et gracieuse; les yeux à fleur de tête, le bassin étroit, et, par conséquent, le train postérieur peu développé. La vallée d'Ossau nourrit un nombre d'animaux qui serait excessif relativement à son étendue, si elle en était réduite à ses seules ressources. Heureusement, en vertu d'un édit de Henri IV, les habitants ont le droit d'envoyer pendant l'hiver tout leur bétail sur la lande du Pont-Long, à 4 kil. de Pau, sur la route de Bordeaux. Le même édit leur accorde le droit de faire paquer leurs troupeaux deux fois par an sur une des places de la ville de Pau.

Le bœuf d'Aspe naît dans la vallée de ce nom, la plus vaste de celles qui convergent vers Oloron. Il a le corps trapu, le bassin ample, la croupe relevée, la tête courte, l'œil grand et bien ouvert, les membres courts, garnis de muscles gros et puissants dans les rayons supérieurs. Les animaux de la vallée d'Aspe sont très-estimés; ils sont vigoureux, énergiques, très-agiles, et peuvent résister longtemps aux plus rudes travaux. De vastes montagnes nourrissent les troupeaux pendant l'été, et la belle plaine de Bedous fournit des ressources pour l'hiver.

La gracieuse vallée de Barétou, nommée dans le pays *Jardin du Béarn*, est pour l'espèce bovine ce que l'Arabie est pour l'espèce chevaline; elle possède, dit M. Mousis, une race excessivement distinguée, qui fait l'admiration de tous les connaisseurs. Le bœuf *barétou* a le corps allongé, svelte, quoique près de terre, l'encolure mince avec un fanon peu développé, les cornes blanches, la croupe haute, les membres fins. Il est remarquable par sa fertilité et son aptitude au travail. Le bœuf d'Ossau, celui d'Aspe et celui de Barétou forment ensemble la variété dite d'Oloron, uniquement parce qu'elle est élevée aux environs de cette ville.

3<sup>o</sup> *Bœuf basque*. Le bœuf basque, de l'arrondissement de Mauléon, petit, trapu, mais vigoureux, agile, très-propre au travail, se confond assez souvent avec le bœuf des Landes, auquel il ressemble beaucoup.

4<sup>o</sup> *Bœuf de La Chalosse*. Le bœuf de La Chalosse, encore appelé *haget*, de Hagetmau, chef-lieu d'un canton où l'on en élève beaucoup, se trouve surtout dans la fertile contrée qui s'étend entre Dax et Pau, et entre le gave de cette dernière ville et l'Adour. Il a le corps volumineux, les côtes plates, le flanc développé, la robe d'un rouge pâle ou d'un jaune froment, avec une espèce d'aurole plus pâle autour des yeux. C'est un bœuf de plaine, plutôt grand que bien conformé. Il s'enraisse rapidement après avoir servi au labour.

5<sup>o</sup> *Race marine, de Marennes ou des Landes*. Elle s'étend depuis la mer jusqu'au nord de Mont-de-Marsan. C'est la vraie race des

Landes, petite, mais bien conformée, sobre, nerveuse, très-agile, à jambes courtes, à œil vif, à chanfrein enfoncé, à robe jaune, souvent enfumée sur la tête. Cette sous-race et la précédente sont nourries dans les arrondissements de Mont-de-Marsan, de Saint-Sever et de Dax, avec des soins et une minutie que l'on a peine à croire si on ne les a vus. « La pièce qui sert de cuisine, dit M. Magne, n'est séparée de la buanderie que par un mur. Une ouverture, nommée *arieste*, *ristou*, *râtelier*, fait communiquer les deux pièces. Cette ouverture, élevée de 0 m. 70 à 0 m. 80 au-dessus du sol, haute à peu près de 1 m., est plus ou moins longue selon le nombre d'animaux auxquels elle doit servir. Elle est garnie d'un châssis divisé, par des pièces de bois verticales, en plusieurs ouvertures pouvant être fermées au moyen de planches qui glissent dans une coulisse. »

« Pour prendre leur repas, les bœufs passent la tête à travers ces ouvertures, et on les force à rester tranquilles dans cette position, en tirant en partie la planche à coulisse qui ferme le râtelier. Quelquefois on fixe les animaux deux à deux au moyen d'une pièce de bois disposée en joug. Le bouvier porte le fourrage dans sa cuisine, et là, assis à côté de son feu, il distribue la nourriture à ses animaux, bouchée par bouchée. Chaque bouchée est composée de paille, d'herbes grossières ou de feuilles sèches, qu'on entoure avec un peu de bon foin, quelques feuilles de maïs ou de choux, des pelures de navet, ou avec toute autre friandise. De cette manière, on nourrit bien les animaux avec des fourrages médiocres; mais c'est aux dépens des malheureux bouviers, qui ont à peine le temps de se reposer. Dans les charrois, à la halte, sur les marchés, on les voit debout devant leurs bœufs, leur distribuant leur repas bouchée par bouchée. Les animaux, habitués à prendre ainsi leur nourriture, ne savent pas manger au râtelier. Ils souffrent même pendant quelque temps, quand ils arrivent dans une ferme où l'on n'a pas l'habitude d'affourager ainsi. »

Comme la plupart des races bovines élevées sur les montagnes, la race béarnaise possède une force, une sobriété, une rusticité, qui la rendent capable de supporter les plus fortes chaleurs et les plus rudes fatigues; mais elle est, en général, mauvaise pour le lait; quelques variétés sont très-petites; d'autres, à ces défauts, joignent une conformation défectueuse. L'amélioration des formes serait assurément très-facile, ce n'est qu'à peu de soins des éleveurs et des gardiens auxquels sont confiées les bêtes de montagne qu'il faut attribuer l'infériorité de la race béarnaise sous ce rapport. Quant à la taille, il serait peut-être imprudent de vouloir l'agrandir : chacun sait qu'il existe un rapport constant entre la taille des animaux et la fertilité du sol qui les produit. Si tel pays n'a que des bestiaux de petite taille, c'est qu'il est incapable d'en nourrir de plus grands. Les qualités laitières de la race béarnaise laissent en général beaucoup à désirer. Leur amélioration serait aussi facile que profitable. En effet, si, d'une part, la production du lait est le plus souvent en rapport avec la nature du sol, de l'autre, elle dépend aussi de la culture, des soins plus ou moins intelligents dont les animaux sont l'objet, et surtout de l'hérédité, qui permet de conserver des aptitudes là où la nature les produirait difficilement. L'utilité d'une telle amélioration est incontestable; mais elle devient encore plus évidente quand on songe à l'immense population de bêtes bovines qui vivent sur les Pyrénées occidentales, et dont le lait n'a aujourd'hui presque aucun emploi.

II. — Philol. Le patois, ou pour parler plus exactement, l'idiome béarnais, car c'est une véritable langue, se rattache au grand groupe des langues romanes ou néo-latines, dans lequel il occupe une place importante. Le territoire où se parlait et se parle encore le béarnais comprend le Béarn tout entier, c'est-à-dire les arrondissements actuels de Pau, d'Oloron et d'Orthez. M. Mazure, dans son excellente *Histoire du Béarn*, examine l'opinion de ceux qui voudraient trouver des rapports intimes entre le béarnais et l'espagnol. « D'abord, dit-il, il faut savoir de quelle langue espagnole il est question; il ne peut s'agir que du castillan, langue actuelle de l'Espagne. Or, c'est seulement au x<sup>v</sup><sup>e</sup> siècle que la langue castillane est devenue l'idiome commun de toute la nation. Dans les premiers siècles où s'est parlé l'idiome béarnais, la région du nord de l'Espagne parlait généralement la langue catalane, appelée aussi *limousine*. Dans ces premiers siècles, lors des fréquentes relations du Béarn et de l'Aragon, le castillan, alors peu formé, n'était point dominant dans la région ultrapyrénéenne. Ce serait donc avec le catalan, plutôt qu'avec le castillan, qu'il faudrait chercher cette affinité première que l'on suppose, pour expliquer les origines du béarnais. Le meilleur travail et le plus complet qui ait été jusqu'ici publié sur le béarnais est la *Grammaire béarnaise* de M. Lespy (Pau, 1858, in-80). C'est à ce livre que nous empruntons la majeure partie des détails que nous allons mettre sous les yeux des lecteurs, pour leur donner une idée nette et précise d'un des patois les plus caractéristiques de la France méridionale.

De bonne heure, les Romains, après avoir soumis la Gaule, s'établirent dans la zone représentée aujourd'hui par le Béarn. La ville principale, *Beneharnum*, dit M. Lespy, qui se

trouvait entre Maslact et Lagor, au sud-est d'Orthez, fut ou contenue ou protégée par une ceinture de portes fortifiées (*castella*). Quatre villages situés autour de cet emplacement portent encore des noms qui nous l'attestent : *Castetis, Castillon, Castetbon, Castetner*. Il y a plus : le Béarn fut pour les conquérants une sorte de lieu de plaisance. De nombreuses ruines attestent, du reste, le passage des Romains. Mais, ajoute M. Lespy, ce qui témoigne mieux encore des rapports longs et directs qui existèrent entre le Béarn et Rome, c'est le langage parlé dans notre contrée. L'emprunte latine y est aussi profonde, et peut-être mieux marquée, que dans les idiomes auxquels les philologues ont donné les noms de *filii aînés* du latin : le *provençal*, le *languedocien*, le *catalan*, etc., etc. A l'appui de son opinion, M. Lespy cite une série de mots béarnais très-caractéristiques, en les rapprochant de leurs types latins. Nous empruntons à cette liste quelques-uns des exemples les plus frappants qu'elle contient : *audir, audire* (entendre); *grey, grez* (troupeau); *homo nesci, homo nescius* (homme insensé, qui ne sait pas ce qu'il fait); *irat, iratus* (irrité); *numerat, numeratus* (nombré); *reu, reus* (accusé, défendeur); *scriber, scribere* (écrire), etc., etc. Ces exemples appartiennent, il est vrai, non pas au béarnais moderne, mais à l'ancienne langue, dont l'époque est comprise entre le x<sup>e</sup> et le xiv<sup>e</sup> siècle, et qui nous a été conservée par un monument fort précieux, les *Fors de Béarn*, ouvrage de législation locale. M. Lespy démontre aussi que le béarnais contient une certaine proportion d'éléments helléniques, quoique en moins grand nombre qu'on ne le croit généralement. En voici quelques exemples : *abraca* (raccourcir), qui vient du grec *brachus* (court); *esperreca* (déchirer), qui vient de *sparassô*, même sens; *esquissa* (déchirer une étoffe), de *schizo* (fendre, déchirer); *gaumas* (chaleur accablante), de *kauma*, même signification; *truphas* (se moquer), de *truphaô* (faire le fier, le dédaigneux). M. Lespy pense que ces mots viennent peut-être de Marseille, l'ancienne colonie phocéenne. De la Provence, ils se seraient, dit-il, introduits jadis dans le Languedoc, et celui-ci les aurait transmis au Béarn; ou bien, ils nous ont été laissés par les Grecs eux-mêmes, s'il est vrai, comme on l'a prétendu, que des colons grecs se soient établis dans notre contrée avant les Romains. Cette opinion se fonde sur ce que plusieurs de nos villages ont des noms de la plus parfaite pureté grecque : Athos, Abydos, Gelos, Lagos, Syros, etc. A ce propos, M. Lespy s'élève contre la spirituelle, mais trop ingénieuse hypothèse, qui veut que Marguerite de Valois et Marot, hôtes illustres du château de Pau, aient répandu ces noms antiques dans le Béarn. Il fait fort judicieusement remarquer que ces noms se trouvent dans les *Établissements de Béarn* (1487, Archives des Basses-Pyrénées). A cette époque, dit-il, ni Marguerite de Valois, ni Marot n'étaient encore nés.

Les caractères généraux du béarnais sont l'emploi de l'article, l'absence de déclinaisons, la substitution des prépositions aux cas, pour exprimer les divers rapports que les mots ont entre eux; la conjugaison effectuée au moyen de verbes auxiliaires; la disparition des flexions grammaticales, c'est-à-dire, ajoute M. Lespy, des formes terminatives auxquelles on reconnaît facilement, en latin, le rôle des mots, quelle que fût leur place. L'accent tonique joue un très-grand rôle dans les lois phonétiques auxquelles obéit le béarnais. Il peut affecter soit la dernière, soit la pénultième syllabe, et il reproduit toujours fidèlement l'accent tonique du latin. Ainsi, le béarnais *canta*, qui vient du latin *cantare*, avec l'accent sur le second a, est lui-même accentué sur *ta*; le *re* tombé n'a modifié en rien la place de l'accent. Au contraire, dans *termi* (terme, limite du latin *terminus*), la syllabe accentuée est *ter*, parce que, dans le latin *terminus*, c'est également *ter* qui porte l'accent; la chute de la terminaison *-nus* a été sans influence. Du reste, il est à remarquer qu'en béarnais, comme dans toutes les autres langues néo-latines, même dans le français, c'est toujours la syllabe accentuée qui a le mieux résisté aux contractions, aphèreses, synèreses, etc.

Le plus ancien monument de la langue béarnaise est, comme nous l'avons dit, le recueil des *Fors*. Ce qui distingue principalement cette langue plus ancienne de la langue moderne et contemporaine, ce sont plutôt des variations phonétiques, orthographiques et lexicologiques, que des modifications syntaxiques et grammaticales. Afin de mieux faire saisir aux lecteurs la différence qui peut exister entre ces deux idiomes d'époques différentes, nous transcrivons et traduisons deux fragments, qui peuvent servir à les déterminer. Le premier, emprunté au recueil des *Fors*, est la formule du serment que le seigneur doit faire aux barons : « *Prismeraments, es estat establît et autreyat que, quant lo senhor entrara en Bearn, en possession, juri aus baroos a tote la cort de Bearn, que ed los sera fideu senhor, et que judyara ab lo dreyturaments, et que ne los fara prejudici. Et apres, eys debîn jurar a luy quen seran fideis, et quen thieran per senhor, per judyament de la cort.* C'est-à-dire : Premièrement, il a été établi et octroyé que le seigneur, lorsqu'il entrera en possession en Béarn, jure aux barons et à toute la cour qu'il leur sera fidèle seigneur, qu'il jugera avec eux selon le droit, et qu'il ne